

quoiqu'ayant progressé rapidement sous la direction de ceux qui ne sont plus, les Pelletier et Pouliot, est susceptible encore d'un plus grand accroissement.

C'est sans doute cette pensée qui a inspiré notre confrère de la *Justice* en publiant ce qui suit à l'occasion du décès de M. Pouliot :

"Monsieur Pouliot était un des plus anciens citoyens de la Rivière-du-Loup et un de ceux qui ont le plus contribué à son progrès. Monsieur Pouliot naquit à Kamouraska, en mai 1816 et était fils de François Pouliot, forgeron.

"Vers 1823, la famille Pouliot alla se fixer à Rimouski.

"Monsieur Pouliot, qui avait d'abord été quelque temps commis chez monsieur Pierre Gauvreau, de Rimouski, marchand et notaire, abandonna le commerce pour le notariat et étudiait successivement chez monsieur Pierre Fournier, notaire de Trois-Pistoles, et chez l'honorable J. P. Taché, à Kamouraska, où il termina sa cléricature, en 1840.

"Après un séjour de quelques mois à la Malbaie, il vint, dans l'automne de 1840, s'établir à la Rivière-du-Loup où il a toujours résidé depuis.

"Vers 1847, il épousa mademoiselle Sophronie Blais, fille du colonel Louis Blais, de St Pierre, Rivière du Sud.

"Monsieur Pouliot a toujours pris une part très active à tout ce qui pouvait assurer le développement de la Rivière-du-Loup qui comprend aujourd'hui la ville de Fraserville. Il s'occupa considérablement d'agriculture et de colonisation et contribua pour beaucoup à l'établissement des paroisses de Ste-Modeste, St-Antonin et Notre-Dame du Lac, dans le comté de Témiscouata.....

"Il avait une grande réputation comme homme de loi et était doué d'un jugement sûr et prompt; ses confrères, qui avaient souvent recours à ses lumières et à ses conseils, reconnurent son mérite en l'élisant membre de la chambre des notaires.

"Comme homme d'affaires, il s'est acquis la réputation la plus enviable, ayant toujours fait preuve de beaucoup d'énergie, de droiture, d'un amour du travail extraordinaire et d'une activité hors ligne.

"C'est grâce à ces qualités que monsieur Pouliot a pu se faire une position distinguée au milieu de ses concitoyens, qui l'ont plusieurs fois nommé maire de la Rivière-du-Loup et préfet du comté de Témiscouata.

"Chrétien aussi fervent que citoyen intègre, monsieur Pouliot s'est éteint doucement au milieu de sa famille, le 18 octobre courant, à l'âge de 72 ans et cinq mois, après une longue maladie soufferte avec résignation et entouré de toutes les consolations de la religion."

M. Pouliot a légué une somme assez considérable à être partagée entre le Séminaire de Québec, le Collège de Ste Anne et le Séminaire de Rimouski, pour l'instruction d'enfants pauvres du comté de Témiscouata.

## CAUSERIE AGRICOLE

### Plantation des arbres.

Par une proclamation publiée dans la *Gazette officielle de Québec*, en date du 20 octobre courant, d'aujourd'hui doit être observé comme LE JOUR DE LA FÊTE DES ARBRES.

Les retards dans les travaux de la moisson pourraient peut-être obliger un grand nombre de cultivateurs de remettre à quelques jours la plantation des arbres qu'ils projetaient de faire, si la saison le leur

permet, c'est pourquoi nous croyons que quelques renseignements à ce sujet pourraient être à propos, bien que nous eussions dû les donner plus tôt. D'ailleurs nous ne ferons que répéter ce que nous avons déjà dit, particulièrement à l'égard des arbres fruitiers, applicables aussi jusqu'à un certain point à l'égard des arbres forestiers.

La plantation à demeure d'un arbre est l'une des opérations la plus importante de sa vie; aussi sa plus ou moins grande vigueur future en dépend elle souvent, selon qu'elle a été faite dans de bonnes ou mauvaises conditions.

Quant aux faits qui se rattachent à la plantation, il convient qu'elle ait lieu pendant le repos de la végétation, soit en automne, soit au printemps; ensuite, si le terrain est sablonneux ou léger, il est préférable de la faire à l'automne plutôt qu'au printemps, car dans ces sortes de terres, le développement des bourgeons a lieu ordinairement de bonne heure; si, au contraire, le terrain est compact, humide, il convient de ne faire la plantation qu'au printemps, en ayant soin, toutefois, de préparer le terrain ou de faire les creux avant l'hiver, afin que la gelée et le dégel divisent les molécules terrestres, et que le sol, remué en général, se pénètre davantage par l'air.

A l'égard des vergers, on se plaint de ce que les arbres ont peu de durée, qu'ils sont peu productifs, soit en fruits, soit en argent. Les consommateurs reprochent aux cultivateurs de n'apporter sur les marchés que des fruits sans noms, petits, véreux, sans apparence et sans parfum.

Les uns et les autres ont raison.

Cependant il est facile de changer ce mal en bien.

Un peu de bonne volonté, d'efforts et d'intelligence chez le cultivateur suffirait pour obtenir tout le succès désirable que l'on peut attendre de la bonne tenue d'un verger.

Le produit du verger, ajouté à ceux de l'étable, de la basse-cour, etc., constituerait un bon revenu, bien solide, qui déferait celui des meilleures industries des villes, car les pommes, les prunes et les menus fruits, de bonnes qualités sont toujours en grande demande sur nos marchés, même des pays étrangers.

Il est vrai que les vergers sont exposés aux gelées tardives, aux insectes, etc.; mais les industries, le commerce, n'ont-ils pas les mortes-saisons, les faillites, etc.

Les arbres du verger offrirait un asile assuré aux petits oiseaux, qui viendraient y chanter leurs chansons, y bâtir leurs nids, y élever leurs familles, détruire les insectes nuisibles et les graines de quelques mauvaises herbes.

Au lieu de tout cela que voyons-nous le plus souvent dans les campagnes?

Des maisons isolées ou entourées de quelques buissons ou de quelques arbres étriés, échevelés.

Ici et là sont disséminés de rares arbres fruitiers, au tronc moussu, tordu, courbé, aux branches isolées, pendantes ou hérissées. Si les oiseaux ont le malheur de s'y arrêter, on les reçoit à coups de fusil, ou les enfants détruisent leurs nids.

Songez-t-on à établir un verger dans le voisinage de la maison, que dans la plupart des cas on a recours à des plants que l'on se procure chez un voisin, sans